

Depuis le cœur du village dominé par la flèche du clocher de l'Église Saint-Privat, partir et découvrir les chemins creux puis les terres agricoles parsemées de silex et revenir, toujours dans ce paysage travaillé par l'homme, en longeant la Rigole de Saint-Privé.



Randonnée n°2730561

 Durée :	2h40	 Difficulté :	Facile
 Distance :	9,05 km	 Retour point de départ :	Oui
 Dénivelé positif :	31 m	 Activité :	Pédestre
 Dénivelé négatif :	32 m	 Région :	Puisaye
 Point haut :	201 m	 Commune :	Saint-Privé (89220)
 Point bas :	164 m		

Description

Parcours balisé N°90.

Le lieu de départ se situe au pied de l'église et du Monument du Souvenir.

(D/A) Monter la Rue Henri Harpignies, passer la Rue Saint-Carlaud. Arrivé au carrefour fléché Bléneau - Camerolle, ne pas tomber dans le piège, tourner à gauche et oublier cette invite.

(1) Dans la grande courbe que dessine la Rue des Étangs, virer à gauche dans le chemin flanqué de haies. Monter celui-ci et tourner à l'équerre à l'endroit d'un ancien carrefour de chemins (en partie bouché en face - novembre 2019). Sur la gauche, dans une fenêtre taillée dans la haie, jolie vue sur le village et une reproduction d'œuvre du peintre Henri Harpignies.

(2) Prendre sur la droite et poursuivre sous couvert ce chemin assez large qui aboutit sur une voie goudronnée. L'emprunter par la droite.

(3) Couper par un gauche-droite la D221 et s'engouffrer dans le chemin enherbé et bien ombragé. Au chemin transversal, virer à droite. Descendre, passer au dessus du Ruisseau de l'Étang de la Filonnière, puis remonter en gardant bien ce chemin dans la courbe (la trace en face entre deux clôtures est le résultat du passage d'animaux).

(4) À la ferme avec un parc de volailles en plein air, tourner à gauche. Face à la maison du Petit Magny, prendre de nouveau à gauche le chemin.

(5) Virer à droite. Après un virage à l'équerre, poursuivre en longeant le fossé à main droite, le traverser peu après sur le passage busé, puis virer de suite à gauche après ce passage. Poursuivre en gardant le ru à main gauche. Le chemin se termine et fait place à une voie goudronnée qui arrive à la ferme des Foyards.

(6) Couper le carrefour et prendre en face la route qui dessert les maisons des Guenins. Elle se termine rapidement en chemin qui aboutit à un croisement. Face au champ encadré par les bois, tourner à droite (la trace n'est pas mentionnée sur le fond IGN).

Couper la route et partir en face dans le chemin empierré qui dessine au départ un zig-zag. Passer sous la ligne électrique. L'arrivée à la ferme de Camerolle se fait sur une voie goudronnée.

(7) Traverser tout droit au carrefour et descendre en face en suivant le fléchage routier "Le Moulin de Camerolle". Laisser filer un chemin sur la droite, passer sur le pont qui franchit la Rigole de Saint-Privé.

(8) De suite après ce pont, obliquer à droite et poursuivre en longeant la rigole. Elle sera toujours à main droite et ce, jusqu'au

Points de passages

-  **D/A - Église Saint-Privat (Saint-Privé)**
N 47.682844° / E 2.998648° - alt. 173 m - km 0
-  **1 Chemin à gauche flanqué de haies**
N 47.68145° / E 2.996674° - alt. 180 m - km 0.23
-  **2 Carrefour de chemins**
N 47.679973° / E 2.998825° - alt. 199 m - km 0.63
-  **3 Carrefour de routes**
N 47.67678° / E 2.990027° - alt. 194 m - km 1.93
-  **4 Ferme d'élevage sur la droite**
N 47.679641° / E 2.979406° - alt. 185 m - km 3.13
-  **5 Chemin transversal**
N 47.673399° / E 2.974707° - alt. 195 m - km 4.04
-  **6 Carrefour routier**
N 47.673501° / E 2.96415° - alt. 194 m - km 5.1
-  **7 Ferme de Camerolle**
N 47.68318° / E 2.971595° - alt. 179 m - km 6.54
-  **8 - Rigole de Saint-Privé (canal-chenal) - Affluent du canal de Briare**
N 47.685015° / E 2.972067° - alt. 168 m - km 6.75
-  **9 Rue Henri Harpignies**
N 47.684249° / E 2.998117° - alt. 170 m - km 8.87
-  **D/A - Église Saint-Privat (Saint-Privé)**
N 47.682841° / E 2.998648° - alt. 173 m - km 9.05

débouché sur la Rue Henri Harpignies. Cette portion bien ombragée longe tantôt des parties sauvages, tantôt des jardins et l'étang.

(9) Remonter la rue par la droite et retrouver le point de départ (D/A).

Informations pratiques

En cas de pluies, le chemin entre (4) et (6) peut devenir boueux et glissant à certains endroits. Les voies goudronnées sont peu fréquentées et offrent une très bonne visibilité lors des traversées ; rester néanmoins très vigilant.

En présence d'enfants, rester attentif sur la partie longeant la Rigole de Saint-Privé. Ses rives sont bétonnées et offrent peu de prise en cas de chute.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°90 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en novembre 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

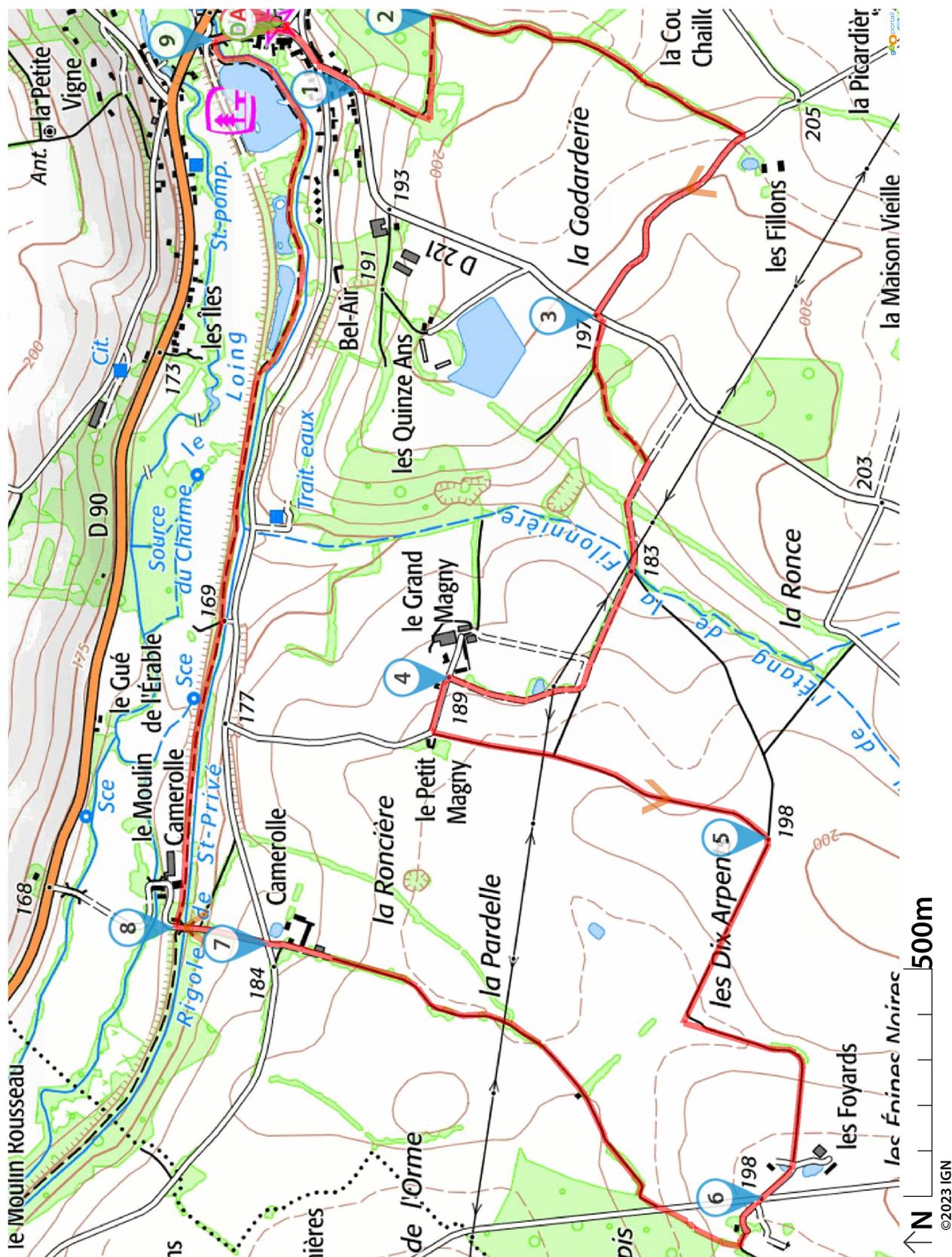
A proximité

Dans le village, au départ de la rigole de Saint-Privé, le Loing a été divisé en deux : une partie poursuit sa route vers Bléneau et Montargis pour déverser ses eaux dans la Seine qui, elle, se jette dans la Manche alors que l'autre partie alimente la rigole et sert d'appoint pour le Canal de Briare. Celui-ci, se poursuit dans la Loire qui, elle se jette dans l'Atlantique.

Pour connaître l'histoire de cette rigole, [cet article](#) assez complet et bien documenté.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-camerolle/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.